

RENSEIGNEMENTS

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Tél. 1 : Tél. 2 :

Mail 1 :

Mail 2 :

Adresse :

SONDAGE : Vous avez connu notre Ecole grâce à :

La presse « Votre Ville » Pages Jaunes Internet Affiches/Flyers Bouche-à-oreille Autres (Précisez svp) :

Choix de créneaux horaires :

Les choix de créneaux restent à l'appréciation des professeurs

- 5-7 ans Vendredi
- 8-10 ans Mercredi (10 ans débutants)
- 8-10 ans Vendredi (10 ans débutants)
- 10-14 ans Lundi
- 10-14 ans Mercredi
- Ados/Adultes Lundi (cours technique)
- Ados/Adultes Mercredi (cours technique)
- Ados/Adultes Vendredi (Entraînement)

Documents pour l'inscription

- Règlement par chèque à l'ordre de MSD Judo ou virement bancaire (notre RIB sur notre site interne www.msd-judo.com rubrique « téléchargement »)
Possibilité de payer en plusieurs fois (3 chèques à remettre lors de l'inscription)
- Certificat médical pour les nouveaux adhérents ou Attestation QS-Sport en cas de renouvellement (3 ans max.) après avoir répondu au questionnaire
- 1 enveloppe timbrée libellée au nom et adresse si pas d'email valide
- Règlement intérieur complété, daté et signé



Complexe Sportif *Christian Roskopf*

(à côté du collège Mathurin Régnier)

8, rue Raoul Brandon

28000 Chartres



Bruno LANG

Bastien LAMBRECQ

Enseignants Diplômés d'Etat

Tél. : 02 37 28 53 64

Port. : 06 85 42 29 84

Mail : contact@msd-judo.com

Site : www.msd-judo.com

HORAIRES

1+2+3 = Cotisation + Adhésion(s) + Réduction(s)

Tranches d'âge	Lundi	Mercredi	Vendredi
Judo 5/7 ans <i>Grande Section et CP</i>			17h45-18h45
Judo 8/10 ans <i>CE1 à CM 1 ou 2</i>		17h15-18h15	18h45- 19h45
Judo 10/14 ans <i>CM2 à Collège</i>	18h15-19h30	18h15-19h15	
Judo <i>Ados - Adultes</i>	19h30- 21h00 Cours technique	19h30- 21h00 Cours technique	19h45- 21h00 Entrainement
Travail personnel <i>Ados - Adultes</i> <i>avec professeur à disposition</i>	21h00-21h30	21h00 -21h30	21h00-21h30

Exigible dès la rentrée		Judo Jujutsu
1	Cotisation annuelle	140 €
2	Et/ou	Adhésion école EFJJT (1)
		Adhésion fédérale FFJDA + Judo Kodokan 28 (2)
3	Réductions	<ul style="list-style-type: none"> Réduction de 30€ à partir du 2^{ème} élève au sein du même foyer Réduction de 10 € par personne parrainée (voir bulletin de parrainage) Réduction de 30€ par foyer pour les dossiers complets déposés avant la reprise effective des cours.

LIEU

Salle d'étude « Dojo »

Complexe sportif

C. Roskopf

(à coté du collège M. Régnier)

8 rue Raoul Brandon

28000 Chartres

PROFESSEURS

- Bruno LANG, *Diplômé d'Etat*, 06 09 43 67 25
- Bastien LAMBRECQ, *Diplômé d'Etat*, 06 85 42 29 84
- Marie LAPLACE, *Assistante*, 07 78 34 88 48

AUTRES PROFESSEURS INTERVENANTS :

- Claude LEVANNIER, Directeur technique et Ex-international

(1) Ecole Française de Judo Jujutsu Traditionnel

Adhésion pour tout élève qui pratique dans une démarche sportive, technique, culturelle et martiale.

(2) Fédération Française de Judo et Disciplines Associées

Adhésion fédérale, notamment pour les élèves souhaitant une pratique en compétition (sur avis des professeurs). En adhérant à la FFJDA, vous adhérez au JUDO KODOKAN 28 (Club fédéral)

Possibilité de régler en 3 chèques à remettre dès l'inscription ou par virement bancaire

Aucun remboursement au prorata temporis en cas d'abandon de l'élève en cours d'année.